

REUNION avec M LUGENSTRASS
« APAISONS LE QUAI GAILLETON » ET CIL CENTRE PRESQU'ILE
5 juillet 2021

Présents : V. Lungenstrass, adjoint au Maire de Lyon délégué aux mobilités
S. Descour, Collectif Apaisons le quai Gailleton
B. Colombaud, CIL Centre Presqu'île
G. de Romanet, CIL Centre Presqu'île

Objet : Stationnement en Presqu'île après la disparition du parking du quai Gailleton

Préalable : C'est sur les questions de stationnement que nous avons rendez-vous avec M Lungenstrass et non pas sur la gare de Covoiturage qui relève de la compétence de la Métropole. A préciser toutefois que la partie dite de gare de covoiturage ne permettra pas d'y laisser un véhicule pour en rejoindre un autre comme on peut le faire aux sorties d'autoroute par exemple. Pour préparer cette rencontre nous avons lancé un sondage sur les incidences de la fermeture du parking du quai Gailleton sur le stationnement et le trafic. Nous avons reçu 181 réponses ce matin qui nous ont permis d'étayer nos propos. Un grand merci à vous tous !

Présentation des résultats du sondage (181 réponses)

Dans 90% des cas il est difficile voire très difficile de trouver une place
46% trouvent une place à 5 à 10 minutes à pied de leur domicile ; 39% à plus de 10 minutes ; 10% seulement à moins de 5 minutes
80% tournent plus d'1/4h pour trouver une place. 0,5% moins de 5 minutes cela peut aller jusqu'à 1h pour finir sur un stationnement dangereux
Dans plus de 50% des cas le stationnement a lieu hors de la zone Bellecour/Carnot donc sans pouvoir bénéficier du tarif résident : 21% au sud de Perrache, 20 % dans un arrondissement limitrophe, 10% autres y compris parkings LPA ou Perrache
Dans 70% des cas les résidents n'envisagent pas de louer un parking et dans 80% des cas vous ne pensez pas utiliser moins votre véhicule.
Le trafic est ressenti densifié : Dans 90% des cas le temps de trajet est plus long, le trafic quai Gailleton est plus chargé dans 92% des cas. De même dans les rues adjacentes dans 85% des cas.

Après avoir partagé ces éléments, illustrés par quelques-uns de vos témoignages, nous avons demandé

- Que la zone du tarif résident soit modifiée et étendue** au sud de Perrache ainsi que le retour du tarif résident rue Auguste Comte qui à ce jour n'en bénéficie pas et cela dès la rentrée de septembre
 - Qu'une solution soit apportée pour faciliter le chargement et le déchargement des voitures.**
 - Qu'un état des lieux complet de l'offre de stationnement et de son évolution** sur les 5 dernières et 5 prochaines années soit établi pour l'ensemble de l'arrondissement et que la demande soit elle aussi évaluée
- Et notamment ce qui avait été demandé par un courrier commun du CIL Centre Presqu'île et du Collectif Apaisons le Quai Gailleton
- Evolution du nombre de places de stationnement par zone entre 2000 et 2021
 - Evolution du nombre de places de chargement/déchargement entre 2000 et 2021
 - Evolution prévisible par zone pour motif réglementaire
 - Evolution envisagée pour motifs non imposés par la loi
 - Nombre d'abonnements résidentiels par zone
 - Utilisation réelle du stationnement résidentiel
 - Evolution des rues où le stationnement résidentiel est possible voire à le rendre exclusif (stationnement réservé aux résidents)
 - Evolution prévisible du stationnement horaire
 - Evolution par zone et par parc public des abonnements résidents et de leur utilisation

A cela M. Lungenstrass répond en rappelant la volonté de la Mairie centrale de diminuer la part de la voiture sur l'espace public. Autrement dit, fini « les voitures ventouses » et place à l'auto-partage pour lequel de nouvelles offres doivent arriver...

Il croit beaucoup en l'autopartage et a des difficultés à comprendre que cela ne correspond pas aux besoins de tous et notamment des familles qui quittent la presqu'île.

A de nombreuses reprises nous avons insisté sur la réelle mixité sociale de ce quartier qui doit rester vivant et habité avec la présence de familles.

M Lungenstrass considère que les logements sociaux sont en nombre insuffisant dans la presqu'île et que les contraintes pour les résidents venaient plus du prix du foncier que des problèmes de stationnement. De notre côté, nous avons indiqué qu'il y avait beaucoup de familles à revenus modestes dans les immeubles anciens et souvent dans les étages élevés. Mme Descour lui a fait part de son expérience des quotients familiaux dans les écoles ; **Non il n'y a pas que riches bourgeois en Presqu'île. La mixité sociale y existe plus que dans d'autres arrondissements.**

M. Lungenstrass n'est pas opposé à la modification de la zone à tarif résident pour permettre son extension au sud de Perrache

Une réponse à la demande d'état des lieux de l'offre et de la demande en stationnement ainsi que de son évolution devrait être apportée à l'automne dans le cadre de la concertation sur le projet Presqu'île (mise en place d'une ZONE A TRAFIC LIMITE)

Il est favorable à une augmentation du nombre de places résidents dans les parkings et dit réfléchir à un tarif calculé en fonction des revenus.

Pour conclure, les avancées sont encore faibles et sont davantage de l'ordre des promesses... Nous devons donc rester vigilants et être prêt à nous mobiliser à l'automne pour participer à la concertation qui sera lancée.